

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

FONCTIONNAIRES

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DU BÂTIMENT ET DE LA SALUBRITÉ

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT
DIVISION DE LA GESTION DU TERRITOIRE
SECTION DES PERMIS ET DE L'INSPECTION

POSTE PERMANENT

La ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste de technicien en bâtiment et salubrité à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Beauport.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur de section, la personne titulaire de ce poste accomplit principalement diverses tâches reliées aux inspections de propriétés, à l'analyse de demandes de subvention, de permis et de certificats d'autorisation en conformité avec les normes applicables (zonage, urbanisme, code de construction, etc.). Elle procède à l'analyse des plans et devis concernant des projets ou des constructions relevant de son unité administrative, elle produit des estimés et émet différents permis et certificats d'autorisation requis par les règlements applicables. Elle procède à des inspections et des enquêtes de toute nature concernant la construction, la rénovation, l'occupation, l'entretien des bâtiments, la sécurité, les nuisances et la salubrité afin de s'assurer de l'observance des normes, lois et règlements municipaux régissant la construction, le zonage, les nuisances, la salubrité ainsi que les programmes de subvention. Elle produit des rapports d'inspections, d'avancement de travaux et d'enquêtes requis, elle agit comme témoin dans les causes relatives à ses interventions, elle effectue les visites requises pour la bonne exécution de son travail et réalise les recherches nécessaires visant à établir les droits d'usage et d'occupation reliés aux propriétés. Elle rédige des rapports, répond aux demandes d'information en matière d'urbanisme, de zonage, de construction, de nuisances, de salubrité, de programmes de subvention et d'habitabilité des logements, avise les contrevenants et émet des constats d'infraction.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'aménagement du territoire ou de l'architecture et posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi.

Connaissance des techniques de construction, d'architecture et du dessin d'architecture, des matériaux de construction et de la rédaction de devis.

Bonne connaissance de la réglementation en vigueur dans le secteur d'activités de l'emploi (bâtiment, zonage, code de construction, programmes, etc.).

Habilité à utiliser divers outils informatiques et logiciels d'applications spécifiques.

Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont la facilité à travailler en équipe, le souci du service à la clientèle et une habileté à communiquer efficacement.

EXIGENCES PARTICULIÈRES	La personne titulaire de ce poste sera appelée à utiliser son véhicule dans l'exercice de ses fonctions.
TRAITEMENT	De 51 292 \$ à 75 943 \$.
HORAIRE	35 heures par semaine.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 13 au 26 janvier 2016.
NUMÉRO DE CONCOURS	FONCR-006-2016.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante: www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Service en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysés sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrité au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités ethniques et les personnes handicapées.